



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 février 2026

Délibération n°2026-06 : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 5 février, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 30 janvier, s'est rassemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 12	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Edwige BONNEFOY, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS, Dominique DUMAS		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à M. SCHMITT, Guy HALGAND donne pouvoir à Mme MORONVALLE, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme BONNEFOY, Lina LEMARIE donne pouvoir à M. NAWROCKI		
Absents :	Eric MORISSET, Fabrice NOURY, Marie GALANO, Dominique DUMAS		
Secrétaire :	Geneviève SHATER		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs dans le cadre du recrutement de la future responsable de la bibliothèque en ouvrant ce poste aux grades « assistant de conservation du patrimoine », « assistant de conservation du patrimoine principal 2^{ème} classe », assistant de conservation du patrimoine principal 1^{ère} classe

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : dit que l'emploi « Responsable de la Bibliothèque » est ouvert aux grades « assistant de conservation du patrimoine », « assistant de conservation du patrimoine principal 2^{ème} classe », assistant de conservation du patrimoine principal 1^{ère} classe,

Article 2 : précise que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20260205-2026_06-DE
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026